

Informations de base	
2023/2025(IMM) IMM - Immunité des députés	Procédure terminée
Demande de levée de l'immunité de Georgios Kyrtos	
Subject 8.40.01.03 Immunité des députés	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	JURI Affaires juridiques	LAGODINSKY Sergey (Greens/EFA)	28/02/2023

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
27/06/2023	Vote en commission		
04/07/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0231/2023	Résumé
11/07/2023	Décision du Parlement	T9-0251/2023	Résumé
11/07/2023	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/2025(IMM)
Type de procédure	IMM - Immunité des députés
Sous-type de procédure	Levée d'immunité
Base juridique	Règlement du Parlement EP 6 Règlement du Parlement EP 9-p14
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	JURI/9/11350

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé

Rapport déposé de la commission, lecture unique	A9-0231/2023	04/07/2023	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique	T9-0251/2023	11/07/2023	Résumé

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Demande de levée de l'immunité de Georgios Kyrtzos

2023/2025(IMM) - 04/07/2023 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires juridiques a adopté le rapport de Sergey LAGODINSKY (Verts/ALE, DE) sur la demande de levée de l'immunité de Georgios Kyrtzos.

Pour rappel, le procureur du tribunal de première instance d'Athènes a demandé la levée de l'immunité de Georgios Kyrtzos, député au Parlement européen élu en Grèce, en rapport avec le lancement de poursuites pénales à son encontre pour non-paiement de sommes dues à l'État grec.

Georgios Kyrtzos, en sa qualité de directeur général et de représentant légal de la société Free Sunday Publishing House Ltd, est accusé de ne pas avoir payé 459.918,18 EUR dus à l'État grec.

Les députés considèrent que l'infraction présumée n'a manifestement pas de lien direct avec les activités de Georgios Kyrtzos en tant que député au Parlement européen, mais qu'elle est liée en revanche à sa précédente fonction de gérant de sa société de presse.

En l'espèce, le Parlement n'a trouvé aucun élément de preuve établissant l'existence d'un *fumus persecutionis*, c'est-à-dire des éléments de fait indiquant que l'instruction en question a été ouverte dans l'intention de nuire à l'activité politique du député en sa qualité de député au Parlement européen.

À la lumière de ces considérations, la commission des affaires juridiques a recommandé que le Parlement européen décide de **lever l'immunité** de Georgios Kyrtzos.

Demande de levée de l'immunité de Georgios Kyrtzos

2023/2025(IMM) - 11/07/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a décidé de **lever l'immunité** de Georgios Kyrtzos.

Pour rappel, le procureur du tribunal de première instance d'Athènes a demandé la levée de l'immunité de Georgios Kyrtzos, député au Parlement européen élu en Grèce, en rapport avec le lancement de poursuites pénales à son encontre pour non-paiement de sommes dues à l'État grec. Georgios Kyrtzos, en sa qualité de directeur général et de représentant légal de la société Free Sunday Publishing House Ltd, est accusé de ne pas avoir payé 459.918,18 EUR dus à l'État grec.

Les députés considèrent que l'infraction présumée n'est pas constitutive d'une opinion ou d'un vote émis dans l'exercice de ses fonctions de député au Parlement européen. L'infraction présumée n'a manifestement pas de lien direct avec les activités de Georgios Kyrtzos en tant que député au Parlement européen, mais elle est liée en revanche à sa précédente fonction de gérant de sa société de presse.

En l'espèce, le Parlement n'a trouvé aucun élément de preuve établissant l'existence d'un *fumus persecutionis*, c'est-à-dire des éléments de fait indiquant que l'instruction en question a été ouverte dans l'intention de nuire à l'activité politique du député en sa qualité de député au Parlement européen.

Par conséquent, suivant la recommandation de sa commission des affaires juridiques, le Parlement européen a décidé de lever l'immunité de Georgios Kyrtzos.